

## ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Une communauté de communes a pour vocation d'équiper un territoire afin de le rendre toujours plus **attractif** pour les habitants et les entreprises.

À l'heure où tous les territoires cherchent à exister et à se développer il faut penser attractivité sous de **multiples angles** : accompagnement des entreprises, environnement de qualité, maillage d'infrastructures médicales, sportives, culturelles, accès pour tous au haut débit, politique enfance-jeunesse volontariste, saison culturelle pour tous, offre touristique variée et de qualité, tissu d'associations dynamiques.

Le plan prévisionnel d'investissement que nous avons défini nous sert de feuille route tout comme le pacte financier et fiscal validé lors du conseil communautaire du 18 décembre 2017. Nous ne réussirons à faire exister notre nouveau territoire qu'à la condition de créer un véritable dynamisme et un climat de confiance entre tous les acteurs.

Le conseil de développement qui vient d'être créé nous accompagnera dorénavant pour nous donner son avis sur nos choix et nos orientations. C'est un élément de plus pour donner de la

cohérence à l'action de la CCTVV.

Après le chaos de la réforme territoriale vient maintenant le temps de la pause législative dans ce domaine, durant le quinquennat, comme me l'a confirmé le Président Macron lors de la réponse à une question que je lui ai posée à Rilly-sur-Vienne, le jeudi 15 mars.

Le temps n'est donc plus aux postures politiciennes et manœuvres diverses mais à l'action concrète quotidienne au service de tout le territoire.

Je tiens à saluer l'action du conseil communautaire qui s'attache à donner du sens à la « chose publique » et à « l'intérêt général » ainsi qu'à défendre les valeurs d'un monde rural en profonde mutation.

Pour terminer, je souhaite que chacun prenne conscience de la place et du rôle concret de l'action intercommunale.

Bien cordialement,

Christian PIMBERT

Président de la CCTVV

**VOIE VERTE**  
**RICHELIEU CHINON**

**OUVERTURE OFFICIELLE**  
Rendez-vous à Richelieu le  
**19 MAI 2018**  
Animations - Stands  
Randonnées...  
Programme complet prochainement sur le site de la CCTVV

© D. Darrault

**APPLICATION MOBILE CITYKOMI®**

**LA CCTVV**  
**EN DIRECT**  
**SUR VOTRE**  
**SMARTPHONE**

Flashez ce code

**NOUVEAU** GRATUIT ET 100% ANONYME,  
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

## Extrait du programme des investissements 2018

Total des dépenses **8 663 K€** Total des recettes **4 159 K€**

1 K€ = 1 000 €

	Dépenses	Recettes
<b>Développement économique</b>		
Construction Bâtiment Blanc Saulniers 2 (Sainte-Maure)	300 K€	64 K€
Subventions immobilier d'entreprises	89 K€	
Subventions dossiers DIACRE	40 K€	
<b>Politique du logement et du numérique</b>		
Schéma d'aménagement numérique	1 400 K€	
Programme Local de l'Habitat	655 K€	53 K€
Réseau numérique des écoles	260 K€	91 K€
<b>Enfance jeunesse</b>		
Halte garderie Coccinelle (Île-Bouchard)	457 K€	202 K€
Centre de loisirs Île-Bouchard	378 K€	138 K€
<b>Tourisme</b>		
Aménagement des gares et espaces extérieurs (Voie verte)	1 616 K€	1 030 K€
Aménagement de la Voie verte et scénographie	862 K€	696 K€
<b>Culture</b>		
Etude pour la construction nouvelle bibliothèque (Île-B.)	20 K€	
<b>Aménagement de l'espace</b>		
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	188 K€	
Aire d'accueil gens du voyage	122 K€	50 K€
<b>Développement sport</b>		
Complexe sportif de la Manse (Sainte-Maure-de-Touraine)	152 K€	17,5 K€
Complexe sportif Michel Jolif (Île-Bouchard)	62 K€	10 K€
Construction gymnase de Richelieu	50 K€	
Étude sur la problématique des équipements aquatiques	20 K€	
<b>Services au public</b>		
Cabinet satellite Saint-Épain	654 K€	347 K€
Gendarmerie Île-Bouchard	294 K€	
Maison médicale de Nouâtre	250 K€	66 K€
Maison médicale de Richelieu	60 K€	43 K€

## Présentation globale du budget primitif 2018

DÉPENSES	RECVTTES
Dépenses réelles d'investissement 9 559 290,63 € (3 898 453,63 € de reports et 5 660 837 € de dépenses nouvelles)	Affectation 0,00 € Résultat antérieur investissem. 683 829,83 € Recettes réelles d'investissement 5 798 735,32 € (3 298 999,32 € de reports et 2 499 736 € de recettes nouvelles)
Écritures d'ordre 69 930 €	Écritures d'ordre 3 146 655,48 €
Dépenses réelles de fonctionnement 8 200 429,21 €	Résultat de fonct. reporté 2 626 700,58 €
Écritures d'ordre 3 146 655,48 €	Recettes réelles de fonctionnement 8 650 454,11 €
	Écritures d'ordre 69 930 €
	<b>20 976 305,32 €</b>

### Répartition des recettes de fonctionnement par nature

Atténuations de charges	0,34 %	29 000,00 €
Ventes de produits	2,41 %	208 750,00 €
Impôts et taxes	67,39 %	5 829 895,00 €
Dotations subventions	26,36 %	2 279 856,00 €
Autres produits de gestion	3,48 %	301 053,11 €
Produits exceptionnels	0,02 %	1 900,00 €
		<b>8 650 454,11 €</b>

### Répartition des dépenses de fonctionnement par nature

Charges à caractère général	16,39 %	1 343 682,50 €
Charges de personnel	25,07 %	2 055 500,00 €
Reversement sur impôts et taxes	38,40 %	3 148 737,00 €
Autres charges de gestion courante	15,02 %	1 231 926,00 €
Charges financières	1,78 %	145 700,00 €
Charges exceptionnelles	0,12 %	9 883,00 €
Provision	0,06 %	5 000,00 €
Dépenses imprévues	3 %	260 000,71 €
		<b>8 200 429,21 €</b>

## Réalisations 2017



**Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sainte-Maure-de-Touraine**

Coût global HT : 1 688 615 €  
Subventions attribuées : 945 000 €



**Aménagement des gares de Maillé et Noyant-de-Touraine**

Coût global HT : 595 878 €  
Subventions attribuées : 310 997 €



**Maison des Associations Solidaires**

Coût global HT : 450 000 €  
Subventions attribuées : 231 000 €



**Complexe sportif de la Manse**

Coût global HT : 2 839 264 €  
Subventions attribuées : 911 337 €

La qualité et la diversité des services proposés pour les 0-17 ans sur le territoire de la CCTVV : **un engagement fort de la collectivité !**

## Pour les 0 – 3 ans

- **3 multi-accueils** (64 places en accueil collectif) ;
- **3 RAM / 235 assistantes maternelles** (environ 800 places d'accueil individuel).



Budget prévisionnel 2018 : reste à charge CCTVV : 181 770 €

## Pour les 3 – 11 ans

- **6 accueils de loisirs** en gestion directe (Chaveignes, l'Île-Bouchard, Nouâtre, St-Epain, Ste-Maure maternel et Ste-Maure primaire) ;
- De 156 à 340 places selon les périodes d'activité).



les +

- Le mercredi, transport au départ des écoles maternelles et primaires qui sont ouvertes sur 4 jours 1/2 ;
- Inscription à la journée ;
- Tarification en fonction des revenus de la famille.

Budget prévisionnel 2018 : reste à charge CCTVV : 334 100 €

## Pour les 11 – 14 ans



- **1 accueil de loisirs** : « l'accueil ados » ;
- De 15 à 36 places selon les périodes d'activité.

les +

- Pendant les vacances scolaires, transport au départ des ALSH 3/11 ans (Richelieu, l'Île Bouchard, St Epain et Nouâtre) vers l'accueil ados + retour le soir.

Budget prévisionnel 2018 : reste à charge CCTVV : 47 400 €

## Pour les 14 – 17 ans



- **L'accueil jeune** ;
- Accompagnement des jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets.

Budget prévisionnel 2018 : reste à charge CCTVV : 23 100 €

## PETITE ENFANCE / ENFANCE : LES PROJETS EN COURS



### Extension du multi-accueil Coccinelle (L'Île-Bouchard)

- Aménagement de l'ancienne bibliothèque accolée au multi-accueil ;
- Passage à 20 places + 2 places d'urgence ;
- Le temps des travaux, le multi-accueil a été installé dans les locaux de l'ancienne école de Sazilly / locaux mis à disposition gracieusement par la commune.



### Mise en conformité accessibilité Multi-accueil Caramel (Richelieu)

- Mise aux normes de la rampe d'accès qui n'est pas assez large ;
- Remplacement d'une porte intérieure.

### Réhabilitation des locaux de l'ALSH de l'Île-Bouchard

#### Etapes prévues en 2018 :

- Rédaction du programme ;
- Choix du maître d'œuvre.

#### Nature des travaux à réaliser :

##### ■ Bâtiment actuellement utilisé par l'ALSH

- Mise à niveau du bâtiment en matière énergétique ;
- Traitement acoustique ;
- Réorganisation de certains espaces.

- Bâtiment attenant acquis en 2015 : • Réhabilitation complète du bâtiment.



## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE : LES PRÉPARATIFS AVANT TRAVAUX...

Le très haut débit pour tous, c'est pour bientôt ! En effet, sous l'impulsion du Conseil Départemental, le nouveau syndicat Val de Loire Numérique, auquel la CCTVV adhère pour déployer la fibre sur son territoire, a lancé une procédure de délégation de service public concessive fin 2017. Cette dernière a été attribuée pour 25 ans à Télédiffusion de France « TDF », entreprise française exerçant de plus de 40 ans dans le secteur des infrastructures des réseaux de télécommunication. Le délégataire sera donc en charge de la construction et de l'exploitation du nouveau réseau de fibre optique qui sera construit en parallèle des réseaux en cuivre existants.

Il louera la fibre à des fournisseurs d'accès à internet qui, à leur tour, proposeront des offres commerciales aux particuliers et aux entreprises. Il s'agit du même principe appliqué à l'électricité ou au gaz. Les négociations avec le délégataire ont également porté sur la tarification que fera TDF aux fournisseurs.

L'offre de TDF pour sa prestation est économiquement très avantageuse. Compte-tenu de la complexité du projet et des réalités du terrain, des imprévus ne sont pas à exclure. Des études sont actuelle-

ment en cours pour les prises concernées par **les premiers travaux qui**

**débuteront au deuxième semestre 2018 sur le périmètre communautaire. La communauté de communes entend respecter le calendrier de déploiement initial** sur son territoire.

Chaque commune sera sollicitée pour valider l'implantation des Nœuds de Raccordements Optiques et les Sous-Répartiteurs Optiques. Les communes seront également sensibilisées aux problématiques d'élagage, de pose de poteaux, de travaux de génie civil, d'adressage...

Chaque foyer doit être identifié par un numéro et un nom de rue pour pouvoir être desservi par la fibre. Propriétaires occupants comme bailleurs doivent se rapprocher de leur mairie en cas de doute. La CCTVV sera présente aux côtés des populations pour entrer dans cette nouvelle ère du numérique.



## LES CLÉS DU NUMÉRIQUE



**La MILE et l'APEB vous proposent une initiation à l'utilisation des outils du numérique via un atelier : « Les clés du Numérique ».**

Objectifs :

- Amener tous publics (demandeurs d'emploi, salariés, retraités...) à l'autonomie en terme d'utilisation de l'outil informatique, et dans leurs démarches en ligne.

- Pallier les problèmes de mobilité en proposant des animations décentralisées.
- Développer un partenariat et une coordination avec les acteurs de l'accompagnement au numérique.
- Valider ses compétences via un titre honorifique.
- Ouvrir l'esprit du public sur la culture du numérique, voire la Culture en général.

Démarrage des ateliers à l'APEB le 22 mars de 9h00 à 12h00 et à la MILE le 22 mars de 14h00 à 17h00.

Pour tout renseignement et inscription contactez :

- L'APEB au 02 47 95 51 08 ou par mail : [job.mail@wanadoo.fr](mailto:job.mail@wanadoo.fr)
- La MILE au 02 47 65 52 85 ou par mail : [mile.sainte.maure@wanadoo.fr](mailto:mile.sainte.maure@wanadoo.fr)

## HABITAT

**Pour amorcer votre projet de construction, de réhabilitation, d'agrandissement, venez échanger avec un architecte-conseil du CAUE 37 et c'est gratuit !**

- Permanence 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois - à Panzoult au siège de la CCTVV de 9h30 à 12h30
- Prenez rendez-vous auprès de Mme Delphine PATRIN : 02 47 97 63 56



## ORDURES MÉNAGÈRES

- Pour signaler **toute modification de votre situation**, nombre de personnes, changement d'adresse...  
**Vous devez le signaler à votre mairie de résidence.**

À défaut, le maximum sera facturé.

- Pour toute question relative au paiement de votre facture, il convient d'appeler le Trésor Public au 02 47 58 50 40.

## CONVENTIONS AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

Comme annoncé dans la précédente lettre d'information, deux conventions d'animation ont été signées avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire et la Chambre de Commerce et d'Industrie Touraine. Pour 2018, plusieurs actions à destination des artisans et commerçants du territoire vont être mises en œuvre.

### Pour les artisans

■ Afin d'assurer la pérennité du tissu économique, il convient de faciliter la transmission des entreprises. Ainsi une campagne téléphonique de sensibilisation à la problématique de la transmission va être effectuée auprès des entreprises ciblées (plus de dix ans d'existence et dirigeant âgé de 55 ans ou plus). Les dirigeants intéressés pourront faire l'objet d'un accompagnement individualisé (gratuit pour les cinq premières entreprises).

• Contact : Léila BADI (CMA 37) au 02 47 25 24 70 ou [lbadi@cm-tours.fr](mailto:lbadi@cm-tours.fr)

### Pour les commerçants

■ Le secteur du commerce doit adapter ses pratiques au développement de nouveaux modes de consommation et à l'avènement du e-commerce. La CCTV et la CCI souhaitent accompagner les professionnels à relever ces nouveaux défis. Les commerçants intéressés bénéficieront d'un diagnostic gratuit afin d'identifier les forces et les faiblesses de leur activité, de considérer des opportunités de développement et de proposer des actions



simples et efficaces à mettre en place.

■ Il convient également d'accompagner les commerçants à l'utilisation adaptée des outils du numérique en fonction de leur activité. L'objectif est de proposer un accompagnement individualisé d'une demi-journée sur des problématiques précises (ex : créer/optimiser sa page Facebook, rédiger le cahier des charges de son site Internet, réaliser une newsletter avec des outils gratuits...).

• Contact : Karine BOIS (CCI Touraine) au 06 07 16 12 74 ou [kbois@touraine.cci.fr](mailto:kbois@touraine.cci.fr)

## UN PREMIER BILAN SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le dynamisme économique d'un territoire s'apprécie notamment à travers les projets portés par les entreprises et le soutien apporté par la collectivité. Petit feed-back sur l'année écoulée.

L'investissement immobilier, représente souvent une étape charnière dans la vie d'une entreprise. Consciente de cet enjeu, la CCTV propose une aide à l'investissement immobilier en partenariat avec le Conseil départemental ou la Région Centre-Val de Loire. Acquisition d'un terrain, construction ou extension d'un bâtiment, frais de maîtrise d'œuvre... peuvent ainsi être en partie financés. Au total, ce sont plus de 60 000 € de subventions qui ont été octroyés sur quatre dossiers en 2017.

Concernant les aides directes aux entreprises, la mise en place du Dispositif d'Incitation et d'Aide à la Création et Reprise d'Entreprise

(DIACRE) était suspendue à l'autorisation de la Région. Cet accord est à ce jour effectif, les premiers dossiers ont pu être instruits et les aides accordées. Rappelons que le DIACRE vise avant tout à soutenir les projets d'aménagement et/ou d'acquisition de matériels, inéligibles (ou non prioritaires) aux dispositifs régionaux étant donné leur montant ou leur nature.

Conjointement à ces deux leviers, soulignons également la recrudescence des dossiers de création ou de reprise d'entreprises traités par Initiative Touraine Chinonais. En effet, quatorze porteurs de projets ont ainsi pu bénéficier de prêts d'honneur auxquels la CCTV abonde à hauteur de 13% (soit près de 12 000 €).

• Contact : Service Développement économique au 02 47 25 32 35 ou [economie@cc-tv.fr](mailto:economie@cc-tv.fr)

## Conseil de développement

Les Conseils de développement sont des **instances de démocratie participative** uniques en leur genre. Ces assemblées, constituées de **membres bénévoles issus de la société civile**, sont créées par les métropoles, communautés urbaines, d'agglomération, de communes (à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants), pays et PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) en tant qu'instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Forces de proposition, attachés à la construction collective par le débat, **les Conseils de développement s'efforcent d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.**

### Liste des membres du conseil de développement de la CCTV

Charles PAIN	Viticulteur
Agnès GOURON	Pharmacienne
Herve PLOQUIN	Espaces verts
Natacha DECOURT	Assistante maternelle
Marie Noëlle MARTIN	Aide-médico-psychologique
Bernard CADU	Retraité, ex Contrôleur de Gestion
Rahmerina Naouël QUERNEAU	Commerçante
Philippe GUILBERT	Journaliste
Olivier GOULEAU	Chef d'entreprise
Alexandre GIBault	Étudiant en droit
Adrien Callu	Salarié et agriculteur
Bruno RATS	Garagiste

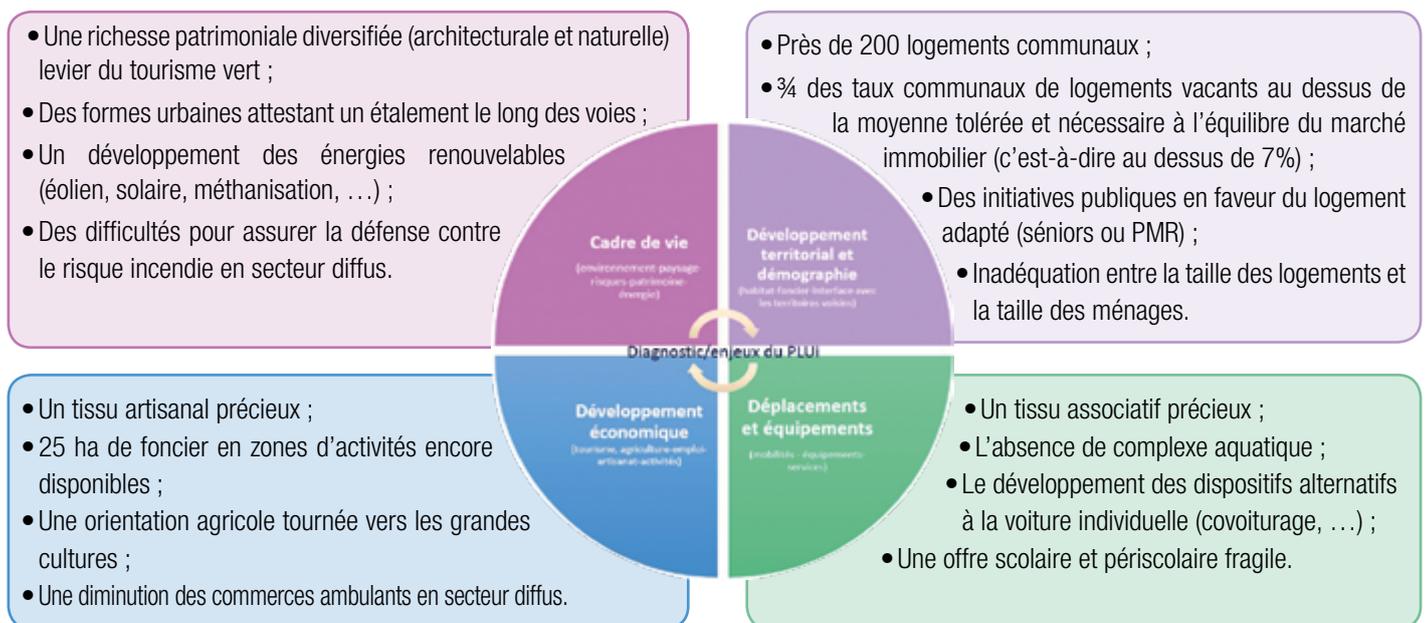
## LE PLUI, OU COMMENT DESSINER LE TERRITOIRE TOURAIN VAL DE VIENNE JUSQU'EN 2030 ?

Depuis Juillet 2017, la phase « diagnostic prospectif et définition des enjeux » est en cours. Après des rencontres dans les 40 communes, des réunions/enquêtes agricoles, des questionnaires aux entreprises, des ateliers thématiques pour les élus, voici la CCTW en quelques chiffres :



Un peu de démographie...	Un peu d'habitat...	Un peu d'économie...
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 585 habitants en 2014 ;</li> <li>• Une variation de la population proche de 0 % de 2009 à 2014 (-0,24 % pour le solde naturel et + 0.27% pour le solde migratoire) ;</li> <li>• 31 % de la population de plus de 60 ans et 30 % de moins de 29 ans ;</li> <li>• 50 % des personnes ayant plus de 65 ans vivant seules.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 59 % des résidences principales occupées par leurs propriétaires ;</li> <li>• 60 % des logements construits avant 1974 = ancienneté du parc ;</li> <li>• 42,6 % des résidences principales de 5 pièces et + alors que 17% des ménages composés de 4 personnes et + ;</li> <li>• Inversement 8 % des résidences principales de 1 à 2 pièces alors que 31 % des ménages composés de 1 personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une majorité d'ouvriers (33,4 %) et d'employés (29,5 %) ;</li> <li>• 7 204 emplois pour 11 183 actifs (74% de la population) ;</li> <li>• Un taux de chômage de 12,5 % en 2014 contre 13,3 % en 1999 ;</li> <li>• 10,5 % des ménages sans automobiles en 2014 ;</li> <li>• Environ 450 exploitations agricoles.</li> </ul>

Voici un mélange de données du diagnostic, sont-elles des atouts/faiblesses/opportunités et menaces pour le territoire ?



**Soyez acteur du projet de territoire** en vous rendant sur le site Internet du PLU : <http://participation.institut-auddice.com/PLU-Touraine-Val-de-Vienne> et partagez votre vision du territoire sur l'onglet Forum.

**La prochaine étape** : la réalisation du Projet d'aménagement et de développement du territoire ou comment se projeter sur la prochaine décennie ?

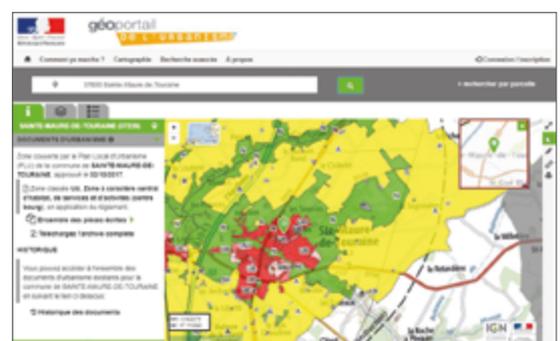
**A venir** : une exposition permanente – des cafés d'échanges avec les associations, des rendez vous avec quelques écoles...

**Contact** : Service Aménagement-urbanisme – 02 47 97 04 45 – [amenagement.urbanisme@cc-tv.fr](mailto:amenagement.urbanisme@cc-tv.fr)

## UN OUTIL WEB POUR CONSULTER LE DOCUMENT D'URBANISME DE VOTRE COMMUNE : le Géoportail de l'urbanisme vous dit tout !

Le Géoportail de l'urbanisme a été créé en avril 2016 pour accueillir en 2020 tous les documents d'urbanisme (PLU, carte communale) et les servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire national.

Ces documents sont versés progressivement par la Communauté de Communes. Ainsi, sur les 40 communes, 80% ont leur document d'urbanisme en ligne : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)



## ENQUÊTE BIBLIOTHÈQUES

La Communauté de communes Touraine Val de Vienne compte 11 bibliothèques réparties sur son territoire.

Nous menons actuellement une réflexion sur la lecture publique. À ce titre, nous tenons à recueillir votre avis sur ce sujet à travers un questionnaire, que vous soyez ou non utilisateurs de tels lieux. Vous trouverez le lien vers le questionnaire sur le site de la CCTV : <https://www.cc-tv.fr/2018/03/20/questionnaire-bibliotheque/>



La date limite de réponse est fixée au 30 mai 2018.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous consacrerez à répondre à notre enquête.

*L'équipe des bibliothécaires de la CCTV*

## TOURAINES VAL DE VIENNE : DÉLICÉS ET HARMONIES

Découvrez ou retrouvez les paysages variés mais toujours d'une infinie douceur de notre territoire :

« **Touraine Val de Vienne : Délicés et Harmonies** », 25€

Renseignements points de vente au 02 47 65 60 50

ou par mail [admin-culture@cc-tv.fr](mailto:admin-culture@cc-tv.fr)



## Le FNCOF, un vrai outil d'accompagnement pour les associations

La FNCOF (Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités) a pour ambition de soutenir l'engagement associatif. Elle accompagne les bénévoles dans l'organisation de leurs manifestations, grâce à de nombreux avantages proposés à ses adhérents.

La CCTV a choisi d'adhérer à cette fédération pour soutenir le tissu associatif du territoire. Grâce à cette adhésion « fédératrice », l'ensemble des associations de la CCTV peut bénéficier d'une adhésion à la FNCOF à tarif réduit.

Pourquoi adhérer ? pour bénéficier des partenariats négociés avec les acteurs de la fête comme :

- Des réductions sur les droits d'auteurs (SACEM, SACD) lorsque vous organisez des événements
- Des contrats d'assurance adaptés et à prix négociés
- Des conseils juridiques et pratiques
- Une valorisation du bénévolat avec notamment des formations gratuites

Mais aussi une responsabilité civile des mandataires sociaux qui protège les dirigeants dans l'exercice de leur fonction de dirigeant bénévole.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter le référent départemental de la FNCOF pour toute information complémentaire :

Mme Jeannine PAIN [relation@fncof.com](mailto:relation@fncof.com)



## Histoire(s) Franck Ferrand



**Jeudi 17 mai - 20h** - Tarif : 15€ / 10€

**Salle des fêtes - Sainte-Maure de Touraine**

C'est avec la voix qui nous enchante sur les ondes et son talent d'orateur que Franck Ferrand nous fait vibrer au rythme de véritables enquêtes. Le public tire au sort trois sujets parmi une douzaine. En virtuose, Franck Ferrand pilonne alors les vérités établies et se met à dévoiler les secrets les mieux gardés de l'histoire. Un spectacle pour se cultiver, rire et s'émerveiller aux côtés d'un artiste hors du commun.

## Prochains spectacles :

### Magie d'ombres & autres tours

Avec Philippe Beau

**Vendredi 27 avril - 20h30 - Le Cube - Panzoult**

### Pussifolies - Festival des Grands Formats

**À partir de 10h. Dimanche 10 juin - Pussigny**

### Bal Renaissance - Compagnie Outre mesure

**Dimanche 17 juin - 17h - Halles - Richelieu**

**Balade gourmande** - En partenariat avec Graffeurs au château, les Chemins Buissonniers, les Arpenteurs Panzoultais, et les Amis des Roches Tranchelion

**Dimanche 1<sup>er</sup> juillet - Crissay-sur-Manse :**

**14h - Randonnée**

**16h30 - Dégustation de produits locaux**

**17h - Spectacle de danse aérienne - Cie à Fleur d'airs**

**Réservations au 02 47 65 66 20 / 02 47 58 13 62**

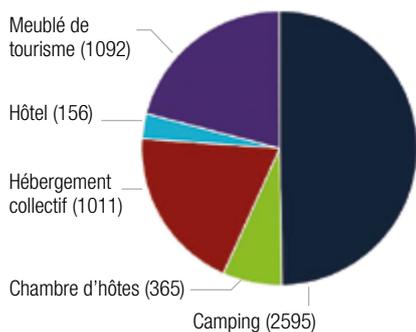
## COLLECTIF DES AMIS DE LA CULTURE

**RECHERCHONS BÉNÉVOLES**

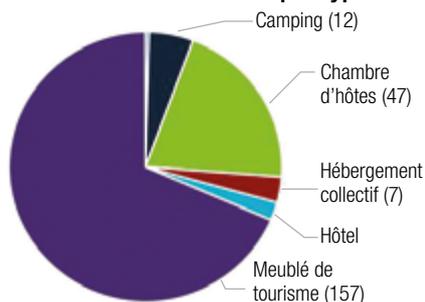
Vous avez envie de vous investir dans la vie culturelle de votre territoire ? Alors rejoignez le « **Collectif des amis de la culture** » ! Être bénévole à la bibliothèque, pour la saison culturelle, ou encore soutenir les actions de l'école de musique... autant d'activités diverses et variées pour lesquelles nous serions ravis de vous avoir à nos côtés ! Nos envies : convivialité, rencontre et partage.

Si cet appel suscite votre curiosité, contactez-nous au 02 47 65 60 50 ou par mail à [admin-culture@cc-tv.fr](mailto:admin-culture@cc-tv.fr). Première rencontre prévue le mardi 22 mai à 18h à l'Espace Trianon (Sainte-Maure-de-Touraine).

### Nombre de lits touristiques par type



### Nombre d'établissements par type



### Répartition des nuitées sur 2017



Subvention versée en 2017 par la CCTV à l'Office de Tourisme Azay Chinon Val de Loire

188 687 €

Montant taxe de séjour perçue en 2017

86 725 €

## ECHAPPÉE FESTIVE 'ST JACQUES À VÉLO'

**Samedi 16 juin, sur la route de St Jacques de Compostelle, ce sera la fête des cyclistes !** Le programme que nous sommes en train de vous concocter devrait susciter un grand engouement ! Jugez plutôt : Accueil gourmand aux Passerelles à Sainte-Maure-de-Touraine, géocaching, étapes culturelles, apéro, pique-nique tiré du sac, ou pour les plus gourmands assiettes repas, très nombreuses animations ludiques sur le site de la route de l'eau à Marcilly-sur-Vienne (dont les balades en bateau !). 20 Km de parcours balisés et animés !



### Plus d'informations ?

Date de St Jacques à vélo : Samedi 16 juin 2018

RDV : Passerelles à Sainte-Maure-de-Touraine - *Heure à confirmer*

Tarifs : Participation à l'échappée gratuite - repas à réserver (10 €)

[www.echappeesavelo.fr](http://www.echappeesavelo.fr) et [www.azay-chinon-valde Loire.com](http://www.azay-chinon-valde Loire.com)

Tél. : 02 47 45 44 40

## LA ROUTE DE L'EAU : BATÔ, CYCLÔ, GASTRÔ !!!

Avant que l'été ne nous envahisse de sa torpeur, profitons des dernières brises printanières en bord de Vienne.

Samedi 16 juin, en musique et en chansons, un programme complet nous attend : balades commentées en bateaux traditionnels bien sûr, mais aussi une multitude d'animations, démonstration des peintres. Les chevalets de Courtineau, ateliers ludiques du CPIE, initiations pêche, et bien d'autres surprises. Cette journée idéale en famille se terminera comme toujours dans une grande convivialité autour d'un repas en plein air.

BatÔ, GastrÔ mais... le CyclÔ ?! Ceux qui le souhaitent peuvent participer à l'échappée St Jacques à Vélo qui fera étape justement à Marcilly... Programme dans l'encart ci-contre !

Date de la route de l'eau : Samedi 16 juin 2018

RDV : à partir de 15h à Marcilly sur Vienne en bord de Vienne derrière la mairie.

Tarifs : Animations au bord de l'eau : gratuites.

Balades en bateau de 30 mn de 15h à 18h30 : 6€ pour les adultes et 4 € pour les enfants de -12 ans.

## Un règlement de l'utilisateur pour la VOIE VERTE

Afin de déterminer les conditions d'utilisation de la voie verte et le comportement qui doit être adopté par les utilisateurs, le conseil communautaire a approuvé un règlement de l'utilisateur.

Ce document, transmis à la gendarmerie, rend possible une contravention en cas d'entrave à celui-ci.

Il sera diffusé sur des panneaux spécifiques sur la voie verte ainsi qu'auprès des riverains, souvent très vigilants quant aux pratiques des usagers.

A noter que les chevaux sont interdits sur la voie car la cohabitation peut être difficile avec les piétons et les cyclos, et ils sont susceptibles d'abimer le revêtement de la voie. Des panneaux sont déjà en place à Richelieu et Chinon pour signaler l'interdiction.

